

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Commune de Mazères sur Salat (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21310336900012

POSTE COMPTABLE : Service Gestion Comptable St Ga

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Budget principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	40
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	48

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	59
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	61
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	63
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	64
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	65
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	69
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	70
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	71
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	72
--------------------------	----

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	640

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	570 634,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 114,10
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 286,68
3	Dépenses d'équipement brut / population	115,42
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 416,14
5	DGF / population	19,46
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	49,02 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,68 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	8,97 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	110,06 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	13,41 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

65748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	990 085,03	1 161 325,50	55 949,35	A1	227 189,82
Investissement	226 693,01	337 849,05	-168 305,02	A2	-57 148,98
Dont 1068		172 306,81			
Fonctionnement	763 392,02	823 476,45	224 254,37	A3	284 338,80

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 36 620,53	III + IV	21 859,80	B1	-14 760,73
Investissement	I 36 620,53	III	21 859,80	B2	-14 760,73
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
	(6)	
TOTAL	A1 + B1	212 429,09
Investissement	A2 + B2	-71 909,71
Fonctionnement	A3 + B3	284 338,80

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 36 620,53
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
254	Opération d'équipement n° 254	9 423,49
261	Opération d'équipement n° 261	4 325,04
265	Opération d'équipement n° 265	22 872,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 21 859,80
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	21 859,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 763 392,02	G 823 476,45	
	Section d'investissement	B 226 693,01	H 337 849,05	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 224 254,37 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 168 305,02 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 1 158 390,05	= G + H + I + J 1 385 579,87	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 36 620,53	L 21 859,80	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 36 620,53	= K + L 21 859,80	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 763 392,02	= G + I + K 1 047 730,82	
	Section d'investissement	= B + D + F 431 618,56	= H + J + L 359 708,85	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 1 195 010,58	= G + H + I + J + K + L 1 407 439,67	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		73 559,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	6 191,04	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	66 720,06	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		72 911,10	73 559,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	23 729,81
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	107 821,91	1 062,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	45 000,00	10 000,00
Total des réalisations financières		152 821,91	34 792,21
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	960,00	6 823,26
Total des réalisations réelles en investissement		I 226 693,01	II 115 174,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	50 367,77
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 50 367,77

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	226 693,01	II + IV	165 542,24
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	168 305,02	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	172 306,81

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	394 998,03	II + IV + VI + VII	337 849,05
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-57 148,98		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	218 281,38	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	91 060,06
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	349 510,61	73 Impôts et taxes (sauf 731)	187 586,32
		731 Fiscalité locale	218 185,00
		74 Dotations et participations (1)	161 554,27
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	123 935,49	75 Autres produits de gestion courante (1)	108 713,52
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	8 457,87
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	691 727,48	Total recettes de gestion des services	775 557,04
66 Charges financières	17 897,77	76 Produits financiers	22,41
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	47 897,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	3 399,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 713 024,25	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 823 476,45

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	50 367,77	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 50 367,77	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 763 392,02	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 823 476,45
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 224 254,37

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 763 392,02	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 047 730,82
---	-------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	284 338,80
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	107 821,91	0,00	107 821,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	72 911,10		72 911,10
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	45 000,00	0,00	45 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	960,00	0,00	960,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		226 693,01	0,00	226 693,01

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	168 305,02
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	218 281,38		218 281,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	349 510,61		349 510,61
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	123 935,49	0,00	123 935,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	17 897,77	0,00	17 897,77
67	Charges spécifiques (9)	0,00	45 705,00	45 705,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 399,00	4 662,77	8 061,77
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		713 024,25	50 367,77	763 392,02

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 729,81	0,00	23 729,81
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	73 559,00	0,00	73 559,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 062,40	0,00	1 062,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		36 573,87	36 573,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	9 131,13	9 131,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 000,00	0,00	10 000,00
28	Amortissement des immobilisations		4 662,77	4 662,77
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	6 823,26	0,00	6 823,26
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		115 174,47	50 367,77	165 542,24

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	172 306,81
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	8 457,87		8 457,87
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	91 060,06		91 060,06
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	187 586,32		187 586,32
731	Fiscalité locale	218 185,00		218 185,00
74	Dotations et participations (8)	161 554,27		161 554,27
75	Autres produits de gestion courante(8)	108 713,52	0,00	0,00
76	Produits financiers	22,41	0,00	22,41
77	Produits spécifiques (8)	47 897,00	0,00	47 897,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		823 476,45	0,00	823 476,45

Pour information R002 Résultat positif reporté	224 254,37
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		272 959,63	226 693,01	36 620,53	9 646,09	0,00	226 693,01
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	113 628,40	72 911,10	36 620,53	4 096,77	0,00	72 911,10
Total des dépenses d'équipement		113 628,40	72 911,10	36 620,53	4 096,77	0,00	72 911,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	113 371,23	107 821,91	0,00	5 549,32		107 821,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
Total des dépenses financières		158 371,23	152 821,91	0,00	5 549,32	0,00	152 821,91
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	960,00	960,00	0,00	0,00	0,00	960,00
Total des dépenses réelles		272 959,63	226 693,01	36 620,53	9 646,09	0,00	226 693,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		168 305,02					
Total des dépenses d'investissement cumulées		441 264,65	394 998,03	36 620,53	9 646,09	0,00	226 693,01

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		441 264,65	337 849,05	21 859,80	81 555,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	95 417,05	73 559,00	21 859,80	-1,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		95 417,05	73 559,00	21 859,80	-1,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 989,77	196 036,62	0,00	-46,85
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 062,40	1 062,40	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 705,00		0,00	
Total des recettes financières		252 757,17	207 099,02	0,00	45 658,15
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	6 823,26	6 823,26	0,00	0,00
Total des recettes réelles		354 997,48	287 481,28	21 859,80	45 656,40
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	81 604,40			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	4 662,77	50 367,77		-45 705,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		86 267,17	50 367,77		35 899,40
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		441 264,65	337 849,05	21 859,80	81 555,80

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		272 959,63	226 693,01	36 620,53	9 646,09	0,00	226 693,01
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	113 628,40	72 911,10	36 620,53	4 096,77	0,00	72 911,10
Total des dépenses d'équipement		113 628,40	72 911,10	36 620,53	4 096,77	0,00	72 911,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	113 371,23	107 821,91	0,00	5 549,32		107 821,91
1641	Emprunts en euros	100 035,94	100 035,94	0,00	0,00		100 035,94
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 248,59	699,27	0,00	5 549,32		699,27
1681	Autres emprunts	926,70	926,70	0,00	0,00		926,70
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	6 160,00	6 160,00	0,00	0,00		6 160,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
Total des dépenses financières		158 371,23	152 821,91	0,00	5 549,32	0,00	152 821,91
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	960,00	960,00	0,00	0,00	0,00	960,00
454104	Trav. pour le cpte de tiers n°04	960,00	960,00	0,00	0,00	0,00	960,00
Total des dépenses réelles		272 959,63	226 693,01	36 620,53	9 646,09	0,00	226 693,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			113 628,40	72 911,10	36 620,53	4 096,77	643 947,95	0,00	72 911,10
165	Forêt Communale		0,00	0,00	0,00	0,00	38 773,19	0,00	0,00
166	Terrains SNCF		3 540,00	3 540,00	0,00	0,00	3 540,00	0,00	3 540,00
254	Plan Local Urbanisme		12 074,53	2 651,04	9 423,49	0,00	28 809,22	0,00	2 651,04
259	Boulodrome couvert		26 100,00	26 100,00	0,00	0,00	30 210,00	0,00	26 100,00
261	Aménagement Ancienne Poste		36 181,00	31 855,96	4 325,04	0,00	114 044,32	0,00	31 855,96
265	Bâtiments Lacroix		28 600,00	4 260,00	22 872,00	1 468,00	227 209,79	0,00	4 260,00
266	Terrains nus		2 386,47	1,00	0,00	2 385,47	36 175,87	0,00	1,00
271	Matériel et outillage technique		1 500,00	1 415,90	0,00	84,10	9 928,91	0,00	1 415,90
280	Installations sportives Stade		2 000,00	1 840,80	0,00	159,20	33 235,78	0,00	1 840,80
285	Bâtiment Mauriès ZI Lacroix		1 246,40	1 246,40	0,00	0,00	8 426,13	0,00	1 246,40
287	Terrain et immeuble Lasheras		0,00	0,00	0,00	0,00	212 945,35	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 165
LIBELLE : Forêt Communale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 21 772,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	21 772,32
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	21 772,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		1 007,00	B1 1 007,66	0,00	-0,66	B2 25 593,94
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 007,00	1 007,66	0,00	-0,66	25 593,94
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	12 854,38
1323	Subv. non transf. Départements	1 007,00	1 007,66	0,00	-0,66	12 739,56
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	1 007,66	B2 - A2	3 821,62

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 166
LIBELLE : Terrains SNCF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		3 540,00	3 540,00	0,00	0,00	3 540,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 540,00	3 540,00	0,00	0,00	3 540,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 540,00	3 540,00	0,00	0,00	3 540,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-3 540,00	B2 - A2	-3 540,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 254
LIBELLE : Plan Local Urbanisme
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		12 074,53	2 651,04	9 423,49	0,00	28 809,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 074,53	2 651,04	9 423,49	0,00	28 809,22
202	Frais réalisation documents urbanisme	12 074,53	2 651,04	9 423,49	0,00	28 809,22
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-2 651,04	B2 - A2	-28 809,22

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 259
LIBELLE : Boulodrome couvert
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		26 100,00	A1 26 100,00	0,00	0,00	A2 26 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 100,00	26 100,00	0,00	0,00	26 100,00
2131	Bâtiments publics	26 100,00	26 100,00	0,00	0,00	26 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		17 803,69	B1 8 759,89	9 043,80	0,00	B2 19 482,20
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	17 803,69	8 759,89	9 043,80	0,00	19 482,20
1322	Subv. non transf. Régions	5 700,00	5 700,00	0,00	0,00	5 700,00
1323	Subv. non transf. Départements	12 103,69	3 059,89	9 043,80	0,00	13 782,20
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-17 340,11	B2 - A2	-6 617,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 261
LIBELLE : Aménagement Ancienne Poste
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		36 181,00	31 855,96	4 325,04	0,00	70 233,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 181,00	31 855,96	4 325,04	0,00	70 233,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	38 377,04
2138	Autres constructions	36 181,00	31 855,96	4 325,04	0,00	31 855,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		13 665,00	9 109,82	4 555,00	0,18	36 393,98
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	13 665,00	9 109,82	4 555,00	0,18	36 393,98
1323	Subv. non transf. Départements	9 110,00	9 109,82	0,00	0,18	22 883,73
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	4 555,00	0,00	4 555,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-22 746,14	B2 - A2	-33 839,02

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 265
LIBELLE : Bâtiments Lacroix
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		28 600,00	4 260,00	22 872,00	1 468,00	226 599,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 600,00	4 260,00	22 872,00	1 468,00	226 599,87
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	2 906,44
2138	Autres constructions	28 600,00	4 260,00	22 872,00	1 468,00	223 693,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		8 261,00	0,00	8 261,00	0,00	20 133,25
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 261,00	0,00	8 261,00	0,00	20 133,25
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	5 718,25
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	8 261,00	0,00	8 261,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-4 260,00	-206 466,62

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 266
LIBELLE : Terrains nus
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 386,47	A1	0,00	2 385,47	A2 36 175,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 386,47	1,00	0,00	2 385,47	36 175,87
2111	Terrains nus	2 386,47	0,00	0,00	2 386,47	36 174,87
2118	Autres terrains	0,00	1,00	0,00	-1,00	1,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1,00	B2 - A2	-36 175,87

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 271
LIBELLE : Matériel et outillage technique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 500,00	A1 1 415,90	0,00	84,10	A2 7 505,39
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 500,00	1 415,90	0,00	84,10	7 505,39
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	2 653,49
2157	Matériel et outillage technique	1 500,00	1 415,90	0,00	84,10	1 415,90
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	3 436,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		433,00	B1 433,00	0,00	0,00	B2 433,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	433,00	433,00	0,00	0,00	433,00
1323	Subv. non transf. Départements	433,00	433,00	0,00	0,00	433,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-982,90	B2 - A2	-7 072,39

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 280
LIBELLE : Installations sportives Stade
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 000,00	1 840,80	0,00	159,20	1 840,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	1 840,80	0,00	159,20	1 840,80
2131	Bâtiments publics	2 000,00	1 840,80	0,00	159,20	1 840,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		25 321,89	25 321,88	0,00	0,01	25 321,88
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 321,89	25 321,88	0,00	0,01	25 321,88
1322	Subv. non transf. Régions	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 519,00	6 518,99	0,00	0,01	6 518,99
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	7 913,89	7 913,89	0,00	0,00	7 913,89
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	8 389,00	8 389,00	0,00	0,00	8 389,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	23 481,08	B2 - A2	23 481,08

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 285
LIBELLE : Bâtiment Mauriès ZI Lacroix
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 246,40	A1 1 246,40	0,00	0,00	A2 8 426,13
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 246,40	1 246,40	0,00	0,00	8 426,13
2138	Autres constructions	1 246,40	1 246,40	0,00	0,00	8 426,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 246,40	B2 - A2	-8 426,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 287
LIBELLE : Terrain et immeuble Lasherass
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 212 945,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	212 945,35
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	212 945,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		26 821,47	B1 26 822,75	0,00	-1,28	B2 68 569,87
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	26 821,47	26 822,75	0,00	-1,28	68 569,87
1322	Subv. non transf. Régions	5 720,47	5 720,47	0,00	0,00	11 967,20
1323	Subv. non transf. Départements	6 815,00	6 815,28	0,00	-0,28	30 754,67
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	14 286,00	14 287,00	0,00	-1,00	14 287,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	26 822,75	B2 - A2	-144 375,48

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	441 264,65	337 849,05	21 859,80	81 555,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	95 417,05	73 559,00	21 859,80
1322	Subv. non transf. Régions	13 920,47	13 920,47	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 987,69	26 944,64	9 043,80
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	7 913,89	7 913,89	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	4 555,00	0,00	4 555,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	2 104,00	2 104,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	30 936,00	22 676,00	8 261,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		95 417,05	73 559,00	21 859,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 989,77	196 036,62	0,00
10222	FCTVA	14 768,32	14 768,32	0,00
10226	Taxe d'aménagement	8 914,64	8 961,49	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	172 306,81	172 306,81	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 062,40	1 062,40	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 062,40	1 062,40	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	10 000,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	10 000,00	10 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 705,00		0,00
Total des recettes financières		252 757,17	207 099,02	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	6 823,26	6 823,26	0,00
Total des recettes réelles		354 997,48	287 481,28	21 859,80
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	81 604,40	0,00	
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	4 662,77	50 367,77	-45 705,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	36 573,87	-36 573,87
2131	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	705,00	-705,00
2138	<i>Autres constructions</i>	0,00	8 426,13	-8 426,13
2803	<i>Frais d'études, recherche et dévelop.</i>	3 283,20	3 283,20	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	1 379,57	1 379,57	0,00

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		86 267,17	50 367,77		35 899,40

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 003 310,44	763 392,02	0,00	0,00	239 918,42	0,00	763 392,02
011	Charges à caractère général (3)	402 170,50	218 281,38	0,00	0,00	183 889,12	0,00	218 281,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	352 700,00	349 510,61	0,00	0,00	3 189,39		349 510,61
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	140 876,00	123 935,49	0,00	0,00	16 940,51	0,00	123 935,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		895 746,50	691 727,48	0,00	0,00	204 019,02	0,00	691 727,48
66	Charges financières	17 897,77	17 897,77	0,00	0,00	0,00		17 897,77
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 399,00	3 399,00			0,00		3 399,00
Total des dépenses financières		21 296,77	21 296,77	0,00	0,00	0,00		21 296,77
Total des dépenses réelles		917 043,27	713 024,25	0,00	0,00	204 019,02	0,00	713 024,25
023	Virement à la section d'investissement	81 604,40	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 662,77	50 367,77			-45 705,00		50 367,77
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		86 267,17	50 367,77			35 899,40		50 367,77

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 003 310,44	763 392,02	0,00	0,00	239 918,42	0,00	763 392,02
--	---------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		779 056,07	823 476,45	0,00	0,00	-44 420,38
013	Atténuations de charges (3)	8 149,00	8 457,87	0,00	0,00	-308,87
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	90 783,00	91 060,06	0,00	0,00	-277,06
73	Impôts et taxes (sauf 731)	187 586,07	187 586,32	0,00	0,00	-0,25
731	Fiscalité locale	217 483,00	218 185,00	0,00	0,00	-702,00
74	Dotations et participations (3)	164 367,00	161 554,27	0,00	0,00	2 812,73
75	Autres produits de gestion courante (3)	108 474,00	108 713,52	0,00	0,00	-239,52
Total des recettes de gestion des services		776 842,07	775 557,04	0,00	0,00	1 285,03
76	Produits financiers	22,00	22,41	0,00	0,00	-0,41
77	Produits spécifiques (3)	2 192,00	47 897,00	0,00	0,00	-45 705,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		2 214,00	47 919,41	0,00	0,00	-45 705,41
Total des recettes réelles		779 056,07	823 476,45	0,00	0,00	-44 420,38
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	224 254,37					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 003 310,44	1 047 730,82	0,00	0,00	-44 420,38
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 003 310,44	763 392,02	0,00	0,00	239 918,42	0,00	763 392,02
011	Charges à caractère général (4)	402 170,50	218 281,38	0,00	0,00	183 889,12	0,00	218 281,38
60611	Eau et assainissement	6 300,00	6 114,40	0,00	0,00	185,60	0,00	6 114,40
60612	Énergie - Électricité	52 000,00	54 487,26	0,00	0,00	-2 487,26	0,00	54 487,26
60621	Combustibles	3 700,00	3 687,24	0,00	0,00	12,76	0,00	3 687,24
60622	Carburants	3 300,00	2 913,88	0,00	0,00	386,12	0,00	2 913,88
60623	Alimentation	26 500,00	26 146,82	0,00	0,00	353,18	0,00	26 146,82
60628	Autres fournitures non stockées	2 200,00	2 185,98	0,00	0,00	14,02	0,00	2 185,98
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	2 916,38	0,00	0,00	83,62	0,00	2 916,38
60632	Fournitures de petit équipement	9 500,00	9 442,20	0,00	0,00	57,80	0,00	9 442,20
60633	Fournitures de voirie	260,00	259,20	0,00	0,00	0,80	0,00	259,20
60636	Vêtements de travail	1 200,00	977,15	0,00	0,00	222,85	0,00	977,15
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 469,32	0,00	0,00	30,68	0,00	1 469,32
6067	Fournitures scolaires	3 150,00	2 694,41	0,00	0,00	455,59	0,00	2 694,41
611	Contrats de prestations de services	3 700,00	3 477,42	0,00	0,00	222,58	0,00	3 477,42
613	Locations	4 000,00	3 554,39	0,00	0,00	445,61	0,00	3 554,39
61521	Entretien terrains	1 200,00	904,26	0,00	0,00	295,74	0,00	904,26
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	88 416,32	1 850,18	0,00	0,00	86 566,14	0,00	1 850,18
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	87 363,18	5 766,79	0,00	0,00	81 596,39	0,00	5 766,79
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	264,00	0,00	0,00	4 736,00	0,00	264,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	800,28	0,00	0,00	4 199,72	0,00	800,28
61524	Entretien bois et forêts	2 250,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	7 984,96	0,00	0,00	15,04	0,00	7 984,96
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 569,88	0,00	0,00	430,12	0,00	1 569,88
6156	Maintenance	15 500,00	15 375,99	0,00	0,00	124,01	0,00	15 375,99
6161	Multirisques	13 036,00	13 035,66	0,00	0,00	0,34	0,00	13 035,66
6168	Autres primes d'assurance	2 700,00	2 658,08	0,00	0,00	41,92	0,00	2 658,08
618	Divers	650,00	609,20	0,00	0,00	40,80	0,00	609,20
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 600,00	3 587,30	0,00	0,00	12,70	0,00	3 587,30
623	Pub., publications, relations publiques	11 500,00	9 420,21	0,00	0,00	2 079,79	0,00	9 420,21
624	Transports biens, transports collectifs	2 500,00	2 115,00	0,00	0,00	385,00	0,00	2 115,00
625	Déplacements et missions	100,00	50,00	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 500,00	6 482,34	0,00	0,00	17,66	0,00	6 482,34
627	Services bancaires et assimilés	50,00	18,66	0,00	0,00	31,34	0,00	18,66
6281	Concours divers (cotisations)	410,00	392,66	0,00	0,00	17,34	0,00	392,66
6282	Frais de gardiennage	355,00	354,88	0,00	0,00	0,12	0,00	354,88

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	1 485,10	0,00	0,00	1 014,90	0,00	1 485,10
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	22 907,00	22 907,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 907,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	323,00	322,90	0,00	0,00	0,10	0,00	322,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	352 700,00	349 510,61	0,00	0,00	3 189,39		349 510,61
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 600,00	5 486,00	0,00	0,00	114,00		5 486,00
6411	Personnel titulaire	170 500,00	169 323,53	0,00	0,00	1 176,47		169 323,53
6413	Personnel non titulaire	66 000,00	65 032,66	0,00	0,00	967,34		65 032,66
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	108 500,00	107 589,48	0,00	0,00	910,52		107 589,48
6470	Autres charges sociales	2 100,00	2 078,94	0,00	0,00	21,06		2 078,94
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	140 876,00	123 935,49	0,00	0,00	16 940,51	0,00	123 935,49
65311	Indemnités de fonction	21 550,00	21 431,88	0,00	0,00	118,12	0,00	21 431,88
65313	Cotisations de retraite	950,00	909,01	0,00	0,00	40,99	0,00	909,01
65315	Formation	250,00	217,00	0,00	0,00	33,00	0,00	217,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	9 012,00	9 011,21	0,00	0,00	0,79	0,00	9 011,21
65568	Autres contributions	25 500,00	22 813,43	0,00	0,00	2 686,57	0,00	22 813,43
6558	Autres contributions obligatoires	67 000,00	53 942,76	0,00	0,00	13 057,24	0,00	53 942,76
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	15 609,00	15 609,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 609,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	1,20	0,00	0,00	3,80	0,00	1,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		895 746,50	691 727,48	0,00	0,00	204 019,02	0,00	691 727,48
66	Charges financières	17 897,77	17 897,77	0,00	0,00	0,00		17 897,77
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 897,77	17 897,77	0,00	0,00	0,00		17 897,77
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 399,00	3 399,00			0,00		3 399,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	3 399,00	3 399,00			0,00		3 399,00
Total des charges financières et spécifiques		21 296,77	21 296,77	0,00	0,00	0,00		21 296,77
Total des dépenses réelles		917 043,27	713 024,25	0,00	0,00	204 019,02	0,00	713 024,25
023	Virement à la section d'investissement	81 604,40						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	4 662,77	50 367,77			-45 705,00		50 367,77

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	9 131,13			-9 131,13		9 131,13
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	36 573,87			-36 573,87		36 573,87
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	4 662,77	4 662,77			0,00		4 662,77
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		86 267,17	50 367,77			35 899,40		50 367,77

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		779 056,07	823 476,45	0,00	0,00	-44 420,38
013	Atténuations de charges (4)	8 149,00	8 457,87	0,00	0,00	-308,87
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 149,00	8 457,87	0,00	0,00	-308,87
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	90 783,00	91 060,06	0,00	0,00	-277,06
7022	Coupes de bois	2 937,00	2 590,72	0,00	0,00	346,28
7025	Taxes d'affouage	6 300,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 454,00	1 058,72	0,00	0,00	395,28
7032	Stationnement et location voie publique	1 730,00	1 730,34	0,00	0,00	-0,34
70388	Autres redevances et recettes diverses	962,00	961,70	0,00	0,00	0,30
7062	Redevances services à caractère culturel	100,00	77,00	0,00	0,00	23,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	23 000,00	23 081,58	0,00	0,00	-81,58
70688	Autres prestations de services	15 408,00	15 408,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	9 000,00	9 528,80	0,00	0,00	-528,80
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	8 500,00	8 982,62	0,00	0,00	-482,62
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	20 942,00	20 942,58	0,00	0,00	-0,58
7088	Produits activités annexes (abonnements)	450,00	398,00	0,00	0,00	52,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	187 586,07	187 586,32	0,00	0,00	-0,25
73211	Attribution de compensation	144 207,00	144 207,25	0,00	0,00	-0,25
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 749,00	6 749,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	36 630,07	36 630,07	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	217 483,00	218 185,00	0,00	0,00	-702,00
73111	Impôts directs locaux	217 483,00	218 185,00	0,00	0,00	-702,00
74	Dotations et participations (4)	164 367,00	161 554,27	0,00	0,00	2 812,73
74111	Dotation forfaitaire des communes	610,00	610,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	11 843,00	11 843,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 284,00	3 284,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	641,00	641,09	0,00	0,00	-0,09
74718	Autres participations Etat	15 581,00	12 981,00	0,00	0,00	2 600,00
74741	Participation communes membres du GFP	84 000,00	83 688,85	0,00	0,00	311,15
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	47 169,00	47 169,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	1 239,00	1 239,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	98,33	0,00	0,00	-98,33
75	Autres produits de gestion courante (4)	108 474,00	108 713,52	0,00	0,00	-239,52
752	Revenus des immeubles	79 392,00	79 391,92	0,00	0,00	0,08

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
756	Libéralités reçues	2 000,00	2 240,00	0,00	0,00	-240,00
7588	Autres produits divers gestion courante	27 082,00	27 081,60	0,00	0,00	0,40
Total des recettes de gestion des services		776 842,07	775 557,04	0,00	0,00	1 285,03
76	Produits financiers	22,00	22,41	0,00	0,00	-0,41
761	Produits de participations	22,00	22,41	0,00	0,00	-0,41
77	Produits spécifiques (4)	2 192,00	47 897,00	0,00	0,00	-45 705,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 192,00	2 192,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	45 705,00	0,00	0,00	-45 705,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		779 056,07	823 476,45	0,00	0,00	-44 420,38
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 305 434,36									
1641 Emprunts en euros (total)					1 305 434,36									
00001499737	CAISSE REGIONALE C AGRICOLE	01/07/2021	13/08/2021	05/08/2021	101 000,00	F		0,760	0,760		A	P		A-1
00001499746	CAISSE REGIONALE C AGRICOLE	05/08/2021	05/08/2021	05/08/2021	28 000,00	F		0,760	0,760		A	P	O	A-1
0865561	CAISSE DES DEPOTS ET				97 567,37	F		3,800	3,800		A	X	O	A-1
2010084B	CAISSE EPARGNE	01/09/2020	01/09/2020	02/02/2021	9 999,99	F		2,860	2,860		A	C	O	A-1
226778E	CAISSE EPARGNE	01/09/2020	01/09/2020	05/01/2021	46 867,00	F		1,290	1,290		A	P	O	A-1
4194105	CAISSE EPARGNE			05/03/2015	100 000,00	F		3,830	3,830		A	P	O	A-1
4377082	CAISSE EPARGNE	16/12/2014	24/12/2014	01/03/2015	40 000,00	F		2,710	2,710		A	P	O	A-1
4608012	CAISSE EPARGNE	24/12/2015	02/03/2016	05/03/2017	57 000,00	F		2,280	2,280		A	P	O	A-1
4810815	CAISSE EPARGNE	28/12/2016	28/12/2016	05/01/2018	50 000,00	F		0,980	0,980		A	P	O	A-1
5187273	CAISSE EPARGNE	01/10/2017	01/11/2017	01/01/2019	430 000,00	F		1,850	1,850		A	P	O	A-1
5392219	CAISSE EPARGNE	14/12/2018	25/02/2019	25/02/2020	100 000,00	F		1,800	1,800		A	P	O	A-1
7617657	CAISSE EPARGNE			05/03/2010	245 000,00	F		4,170	4,170		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					6 248,59									
AGUILO Edouard	CAUTIONS	01/10/2016	01/10/2016	01/10/2016	20,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
ALLO FRED TAXI	CAUTIONS	01/02/2021	01/02/2021	01/02/2021	275,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
ARILLO Nathalie	CAUTIONS				278,78	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
BAH Alpha	CAUTIONS	01/07/2021	01/07/2021	01/07/2021	318,18	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
BUISSIERES Emma	CAUTIONS	01/10/2014	01/10/2014	01/10/2014	232,60	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
CANDELO Valérie	CAUTIONS	06/11/2020	06/11/2020	06/11/2020	310,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
DAFFOS Tristan	CAUTIONS	01/11/2017	01/11/2017	01/11/2017	270,81	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
DOUCE Thierry	CAUTIONS	01/10/2015	01/10/2015	01/10/2015	252,98	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
FACHIN Eda	CAUTIONS	01/11/2023	01/11/2023	01/11/2023	343,35	F		0,000	0,000		A	C		A-1
GEORG Vanina	CAUTIONS	13/07/2022	13/07/2022	13/07/2022	388,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
JONDOT-COLLIGNO	CAUTIONS	20/01/2018	20/01/2018	20/01/2018	339,14	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
LA GOULOTTE OCC	CAUTIONS	01/08/2023	01/08/2023	01/08/2023	126,00	F		0,000	0,000		A	C		A-1
LA RESSOURCERIE	CAUTIONS	06/02/2023	06/02/2023	06/02/2023	200,00	F		0,000	0,000		A	C		A-1
LEDUC Christoph	CAUTIONS	01/07/2019	01/07/2019	01/07/2019	90,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
LONGUEVILLE Ch	CAUTIONS	01/08/2019	01/08/2019	01/08/2019	95,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
MAILLET Pascal	CAUTIONS				300,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
MESCHIA Thomas	CAUTIONS	01/06/2019	01/06/2019	01/06/2019	180,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
PERRICHON Danie	CAUTIONS	01/01/2020	01/01/2020	01/01/2020	110,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
PERRICHON Danie	CAUTIONS	01/01/2023	01/01/2023	01/01/2023	118,05	F		0,000	0,000		A	C		A-1
PICARD Rémi	CAUTIONS	15/02/2021	15/02/2021	15/02/2021	450,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
QUINONERO Marin	CAUTIONS	01/01/2020	01/01/2020	01/01/2020	225,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
SALAVERA Chr.	CAUTIONS				263,35	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
SANCHEZ GALVAN	CAUTIONS	01/06/2023	01/06/2023	01/06/2023	275,00	F		0,000	0,000		A	C		A-1
SOUGNER Jean-Mi	CAUTIONS	01/08/2022	01/08/2022	01/08/2022	271,09	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
TALYSKO AND CO	CAUTIONS		01/01/2022	01/11/2022	100,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
TROUIS Gaïa	CAUTIONS	01/06/2020	01/06/2020	01/06/2020	190,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
VIALAS Eric	CAUTIONS	01/10/2022	01/10/2022	01/10/2022	226,26	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					80 069,61									

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					26 952,99									
131791	CREDIT FONCIER DE FRANCE				26 952,99	F		0,250	0,250		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					53 116,62									
CM20031	CONSEIL DEPARTEMENTAL H-GARONNE	15/12/2020	15/12/2020	01/01/2021	11 516,62	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
CM20066	CONSEIL DEPARTEMENTAL H-GARONNE	01/02/2021	01/02/2021	01/02/2022	41 600,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
Total général					1 391 752,56									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		708 035,62					100 035,94	17 890,80	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		708 035,62					100 035,94	17 890,80	0,00	0,00
00001499737		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,760	12 235,35	69,63	0,00	0,00
00001499746		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,760	28 000,00	212,80	0,00	0,00
0865561		0,00	A-1	28 242,97	8,00	F		3,800	3 744,45	415,84	0,00	0,00
2010084B		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,860	3 333,33	95,33	0,00	0,00
226778E		0,00	A-1	35 817,15	9,00	F		1,290	3 730,59	510,17	0,00	0,00
4194105		0,00	A-1	42 649,25	8,00	F		3,830	4 484,97	1 805,24	0,00	0,00
4377082		0,00	A-1	15 522,13	7,00	F		2,710	1 989,66	474,57	0,00	0,00
4608012		0,00	A-1	31 531,06	10,00	F		2,280	2 779,59	782,28	0,00	0,00
4810815		0,00	A-1	27 017,14	9,00	F		0,980	2 858,13	292,78	0,00	0,00
5187273		0,00	A-1	336 798,44	15,00	F		1,850	19 329,89	6 588,37	0,00	0,00
5392219		0,00	A-1	81 307,03	16,00	F		1,800	4 351,96	1 541,86	0,00	0,00
7617657		0,00	A-1	109 150,45	6,00	F		4,170	13 198,02	5 101,93	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		5 549,32					699,27	0,00	0,00	0,00
AGUILO Edouard		0,00	A-1	20,00	27,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ALLO FRED TAXI		0,00	A-1	275,00	32,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
ARILLO Nathalie		0,00	A-1	278,78	17,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
BAH Alpha		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	318,18	0,00	0,00	0,00
BUISSIERES Emma		0,00	A-1	232,60	25,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CANDELO Valérie		0,00	A-1	310,00	31,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DAFFOS Tristan		0,00	A-1	270,81	28,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
DOUCE Thierry		0,00	A-1	252,98	27,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
FACHIN Eda		0,00	A-1	343,35	35,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
GEORG Vanina		0,00	A-1	388,00	29,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
JONDOT-COLLIGNO		0,00	A-1	339,14	30,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LA GOULOTTE OCC		0,00	A-1	126,00	35,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LA RESSOURCERIE		0,00	A-1	200,00	30,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LEDUC Christoph		0,00	A-1	90,00	31,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
LONGUEVILLE Ch		0,00	A-1	95,00	31,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MAILLET Pascal		0,00	A-1	300,00	24,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MESCHIA Thomas		0,00	A-1	180,00	31,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
PERRICHON Danie		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	110,00	0,00	0,00	0,00
PERRICHON Danie		0,00	A-1	118,05	35,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
PICARD Rémi		0,00	A-1	450,00	32,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
QUINONERO Marin		0,00	A-1	225,00	32,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
SALAVERA Chr.		0,00	A-1	263,35	19,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
SANCHEZ GALVAN		0,00	A-1	275,00	30,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUGNER Jean-Mi		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	271,09	0,00	0,00	0,00
TALYSKO AND CO		0,00	A-1	100,00	33,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
TROUIS Gaïa		0,00	A-1	190,00	32,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
VIALAS Eric		0,00	A-1	226,26	34,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		41 696,88					7 086,70	6,97	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 860,26					926,70	6,97	0,00	0,00
131791		0,00	A-1	1 860,26	2,00	F		0,250	926,70	6,97	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		39 836,62					6 160,00	0,00	0,00	0,00
CM20031		0,00	A-1	8 636,62	9,00	F		0,000	960,00	0,00	0,00	0,00
CM20066		0,00	A-1	31 200,00	6,00	F		0,000	5 200,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		755 281,82					107 821,91	17 897,77	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	42	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	755 281,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	15/11/2019
L	Subv. Equipt bâtés et installat	30	15/11/2019
L	Subv. Equipt biens mobiliers	5	15/11/2019
L	Subv. Equipt structurants	40	15/11/2019

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		1 353,78	3 399,00	0,00	4 752,78
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		1 353,78	3 399,00	0,00	4 752,78
Provision pour créances douteuses	05/05/2023	1 353,78	3 399,00	0,00	4 752,78
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		1 353,78	3 399,00	0,00	4 752,78
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		1 353,78	3 399,00	0,00	4 752,78

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 03		Intitulé de l'opération : Travaux de sécurisation RD52				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N		
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	190 666,08	0,00	0,00	0,00	0,00	190 666,08	
458103 (2)	190 666,08	0,00	0,00	0,00	0,00	190 666,08	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	190 666,08	0,00	0,00	0,00	0,00	190 666,08	
RECETTES (b)	155 072,89	5 863,26	5 863,26	0,00	0,00	160 936,15	
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	155 072,89	5 863,26	5 863,26	0,00	0,00	160 936,15	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	155 072,89	5 863,26	5 863,26	0,00	0,00	160 936,15	

N° opération : 04		Intitulé de l'opération : Travaux effectués d'office Nettpyage de terrain M. ou Mme LEOZ				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N		
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00	960,00	
454104 (2)	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00	960,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00	960,00	
RECETTES (b)	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00	960,00	
454204 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00	960,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00	960,00	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	125 719,68
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	125 719,68
Recettes réelles de fonctionnement	II	823 476,45
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	15,27

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					45 000,00	35 000,00	10 000,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				45 000,00	35 000,00	10 000,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	15 609,00	
Personnes de droit privé	15 609,00	
Associations	15 609,00	
Assoc. Intercommunale Chasse Montsaunès Mazères	500,00	
Assoc. Restauration Chapelle Ste-Matrone	100,00	
Assoc. Sportive Ecoles du Bas-Salat	609,00	
Assoc.Solidarité en Cagire Garonne Salat	1 000,00	
Association Musée du papier Riz-Lacroix	500,00	
Boussens Cassagne Mazères Tennis	400,00	
Coopérative scolaire Marsoulas	1 200,00	
Le Point d'Ariès	2 000,00	
Mazères Cassagne Sport Gym Loisirs	100,00	
Mazères Cassagne Sport Montagne	100,00	
Mazères Cassagne Sport Rugby	4 800,00	
Mazères Cassagne Volley	300,00	
Salat Salat	4 000,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Commune de Cassagne	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Centre Communal d'Action Sociale	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,53	2,53	2,53	0,00	2,53
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,53	1,53	1,53	0,00	1,53
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	2,73	3,73	1,93	1,80	3,73
Adjoint technique	C	0,00	2,73	2,73	0,93	1,80	2,73
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,94	0,94	0,00	0,94	0,94
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,94	0,94	0,00	0,94	0,94
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	4,20	8,20	5,46	2,74	8,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

Commune de Mazères sur Salat - Budget principal - CA - 2023

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	A A	CDI CDI
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	A 332-8-3°	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	361	0,00	A 332-8-3°	CDD CDD
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	S	362	0,00	A 332-8-3°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Hte-Garonne Ingénierie - ATD31		SFP	337,68
Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours			9 011,21
Syndicat Départemental Energie Haute-Garonne			17 398,66
Syndicat Haute-Garonne Environnement			31,85
SICASMIR	01/11/2010	SFP	2 920,50
Communauté de Communes Cagire Garonne Salat	27/12/2016	TPU	1 750,50
Autres organismes de regroupement			
Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées	29/07/2019	SFP	283,50

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	45 705,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	45 705,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	9 131,13

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		884 600,00	7,45	40,19	0,00	355 601,00
TFPNB		16 700,00	6,91	66,28	0,00	11 069,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		84 056,00	7,10	7,92	0,00	6 657,00
TOTAL		985 356,00	7,38			373 327,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),
A Mazères sur Salat, le 19/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire
A Mazères sur Salat, le 19/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

ALCAIDE Manuel	
BODIN Danielle	
CAZENEUVE Pierre	
COURTOUX Emilie	
DOUGNAC Yannick	
DREHER Christiane	
GUINGAN Elsa	
MAUCLAIR Brigitte	
PARENTI Véronique	
PEREIRA Eric	
SALANDINI Lucette	
VILLARDI Florence	
VILLEMUR Sébatien	
ZORZI Geoffrey	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.